

AIDE-BIBLIOTHÉCAIRE (TEMPS PARTIEL AVEC HORAIRE)

SERVICE DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

TEMPS PARTIEL

NUMÉRO DE CONCOURS

BLANT-137-2024

LES DÉFIS PROPOSÉS

Travailler dans les bibliothèques de la Ville de Sherbrooke, c'est décider de faire partie d'une équipe qui a à cœur de contribuer au développement et à l'épanouissement de la population en lui offrant des lieux accueillants, des ressources documentaires et des services de qualité, à la fois diversifiés et accessibles à tous.

Vous informerez la clientèle sur les différents services offerts par les bibliothèques. Vous effectuerez diverses tâches liées au prêt, à l'abonnement et à la circulation des documents ainsi que les opérations requises à la préparation matérielle des documents.

LE PROFIL QUE NOUS RECHERCHONS

Vous détenez un diplôme d'études secondaires.

Vous avez un intérêt marqué pour le service à la clientèle et les bibliothèques publiques. Vous êtes autonome, polyvalent, à l'aise avec les technologies et démontrez une bonne capacité à travailler en équipe.

On apprécie votre rigueur, votre minutie ainsi que votre aisance à communiquer avec la clientèle.

Vous possédez un véhicule afin d'assurer vos déplacements dans les trois bibliothèques. Une expérience au sein d'une bibliothèque, d'un centre de documentation ou d'une librairie constitue un atout.

CONDITIONS DE TRAVAIL

L'horaire de travail de ce poste comporte des périodes de jour, de soir et de fins de semaine.

Le taux horaire à l'embauche se situe entre 19,30 \$ et 29,93 \$

POSTULER

Postulez d'ici le 19 novembre 2024.

Cet emploi vous intéresse? Vous n'êtes pas déjà sur le site de la Ville de Sherbrooke? Visitez le sherbrooke.ca/emplois dans la section « Emplois disponibles » pour accéder au portail de recrutement.

Vous êtes sur le portail et vous voulez postuler? Cliquez sur le bouton « Postuler » en haut à gauche de votre écran.

Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

La Ville de Sherbrooke souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes autochtones, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes handicapées à soumettre leur candidature. L'évaluation comparative des études émise par le ministère responsable de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration est exigée pour les diplômes obtenus hors du Québec.